

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 juillet 2011

Service instructeur
Direction des Systèmes d'Information

N°

Service consulté
Direction des Affaires Juridiques
Direction des Finances
Services des Actions Educatives

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE AUX EVOLUTIONS DU LOGICIEL DE
GESTION DE LA MOBILITE DES PERSONNELS TOS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver la participation financière du Conseil Général du Haut-Rhin aux évolutions du logiciel de gestion de la mobilité des personnels T.O.S. (MOTOS). Le montant de cette dépense s'élève à 3000 € TTC.

La Région Alsace et les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin se sont engagés à organiser des campagnes annuelles de mobilité ouvertes à leurs personnels Techniciens, Ouvriers et de Service (T.O.S.) affectés dans les lycées et collèges alsaciens.

Afin d'être à même d'assurer la gestion des postes vacants, des demandes de mutation et l'attribution des postes, une application informatique « Gestion de la Mobilité des personnels T.O.S. » (MOTOS) a été créée en 2007 en lien avec le Département du Bas-Rhin et la Région Alsace.

Par convention, les trois collectivités se réunissent tous les ans afin de faire le point sur leurs souhaits d'évolution de l'application.

Pour permettre la maintenance et la mise à jour du logiciel pour la rentrée 2011, le prestataire, titulaire du marché, a proposé un devis de 15 000 €. La charge devant être répartie entre les trois collectivités, la Région Alsace, pilote sur ce dossier, propose la clé de répartition suivante :

- Région Alsace : 9 000 € TTC
- Département du Bas-Rhin : 3 000 € TTC
- Département du Haut-Rhin : 3 000 € TTC

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la participation financière du Conseil Général aux évolutions du logiciel « Gestion de la mobilité des personnels T.O.S. » pour un montant de 3 000 € TTC,

- d'autoriser le versement de ce montant à la Région Alsace.
- la dépense sera prélevée sur le programme J721 - Chapitre 65 - Nature 6572 - Fonction 0202.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke that extends to the right.

Charles BUTTNER